

## **Des réponses concernant le Schéma Directeur Immobilier et Energie (SDIE)**

En mars, nous vous avons informé d'une procédure qui nous semblait obscure sur le SDIE.

Après relance, les services du Maire nous ont indiqué que la Société d'Équipement de Touraine (SET) inscrite au budget pour 120 000 €, a été choisie pour aider la commune à rédiger le cahier des charges du SDIE et lancer un appel d'offres qui se terminait le 9 janvier.

Le Maire ayant reçu délégation du conseil pour mener les opérations d'un coût inférieur à 2 140 000 € HT pour les marchés de services, il n'est donc pas nécessaire de passer par la commission d'appel d'offres qui comprend des élus de l'opposition.

La SET ayant été missionnée, c'est elle qui fera le choix début avril.

Nous avons rappelé lors du conseil du 22 mars la difficulté à suivre les délégations de signature, car celle en date du 19 mai 2021 ne donne aucun montant précis. Pour une réelle transparence, nous avons demandé que ce point soit mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil avec une délibération ajustée à chaque type de marché.

Mai 2023